



REGLEMENT SPORTIF MAÎTRES 2025

CHAMPIONNATS REGIONAUX OPEN MAITRES

Date : **Dimanche 02 février 2025 à Rennes (piscine de Bréquigny)**

Bassin : **25 m x 8 lignes**

Engagements extranat du 13^{au} 27 janvier 2025

Date	Dimanche 02 février 2025	
Ouverture des portes	7h45	13h30
Début des épreuves	9h00	14h30
EPREUVES	4 x 50 m 4 nages mixte	4 x 50 m 4 nages
	400 m nage libre	50 m dos
	200 m brasse	400 m 4 nages
	200 m dos	100 m nage libre
	100 m papillon	50 m brasse
	100 m 4 nages	200 m 4 nages
	100 m brasse	100 m dos
	50 m nage libre	200 m nage libre
	200 m papillon	50 m papillon
	800 m nage libre	1500 m nage libre
	4 x 50 m nage libre	4 x 50 m nage libre mixte

- Modalités de participation :**

Compétition ouverte aux nageurs et nageuses dès la catégorie 0.

Les relais mixtes comprennent obligatoirement 2 hommes et 2 femmes.

Les relais de R1 à R6 ne peuvent être composés avec des nageurs ou nageuses C0. Les relais R0 ne peuvent être constitués que de nageurs C0.

La ligue se réserve le droit de doubler les séries, notamment dans les épreuves de demi-fond (400 m et au-delà).

- Classements :**

Engagements libres, les séries sont nagées au temps d'engagement et le classement effectué par catégorie.

- Récompenses :**

La meilleure performance en nage individuelle par catégorie et la meilleure performance en relais par catégorie est récompensée.

Les catégories sont les suivantes, pour les épreuves individuelles et les relais :

Individuel		Relais
C1 : de 25 à 29 ans	né(e) entre 2000 et 1996	R1 : Entre 100 et 119 ans
C2 : de 30 à 34 ans	né(e) entre 1995 et 1991	R2 : Entre 120 et 159 ans
C3 : de 35 à 39 ans	né(e) entre 1990 et 1986	R3 : Entre 160 et 199 ans
C4 : de 40 à 44 ans	né(e) entre 1985 et 1981	R4 : Entre 200 et 239 ans
C5 : de 45 à 49 ans	né(e) entre 1980 et 1976	R5 : Entre 240 et 279 ans
C6 : de 50 à 54 ans	né(e) entre 1975 et 1971	R6 : Entre 280 et 319 ans
C7 : de 55 à 59 ans	né(e) entre 1970 et 1966	R7 : Entre 320 et 359 ans
C8 : de 60 à 64 ans	né(e) entre 1965 et 1961	R8 : 360 ans et plus
C9 : de 65 à 69 ans	né(e) entre 1960 et 1956	
C10 : de 70 à 74 ans	né(e) entre 1955 et 1951	
C11 : de 75 à 79 ans	né(e) entre 1950 et 1946	
C12 : de 80 à 84 ans	né(e) entre 1945 et 1941	
C13 : de 85 à 89 ans	né(e) entre 1940 et 1936	
C14 : de 90 à 94 ans	né(e) entre 1935 et 1931	
C15 : plus de 95 ans	né(e) avant 1930	

Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs (si officiel est nageurs, prévoir son remplacement).

CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS MAITRES

Date : **Dimanche 02 mars 2025** à Vitré

Bassin : **25 m x 6 lignes**

Engagements extranat du 10 au 24 février 2025

Compétition qualificative aux Championnats de France interclubs Maîtres.

Date	Dimanche 02 mars 2025	
Ouverture des portes	9h00	14h00
Début des épreuves	10h00	14h45
EPREUVES	10 x 50 m nage libre mixte	100 m nage libre mixte
	200 m nage libre mixte	50 m brasse mixte
	100 m papillon mixte	100 m dos mixte
	50 m dos mixte	50 m papillon mixte
	100 m brasse mixte	100 m 4 nages mixte
	50 m nage libre mixte	4 x 50 m 4 nages mixte

• Modalités de participation :

Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 2000 et avant), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation. Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes). Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

La participation est obligatoire pour se qualifier aux Championnats de France Interclubs Maîtres.

• Classements :

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients. -10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Voir règlement fédéral

• Récompenses :

Les 3 premières équipes seront récompensées (coupes et médailles).

Chaque club est tenu de fournir 1 officiel par équipe